



### **Les propriétaires de taxi et les conducteurs à Yaoundé ont jusqu'au 31 Juillet 2016 pour se conformer aux normes requises ou leurs taxis arrêté de circuler.**

Ce fut décision importante suite à un dialogue social entre le délégué régional du Centre pour le transport et le Syndicat des propriétaires de taxis.

Cet appel à la conformité est de rendre les taxis plus confortable et attrayant en particulier que le Cameroun se prépare à accueillir la Coupe 2016 d'Afrique des Nations Féminin.

Selon les statistiques de la délégation Centre pour le transport, 90 pour cent des taxis fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorable.

Certains ont des plastiques à la place des fenêtres et pare-brise, les autres ne sont pas complètement peints en jaune et certains conducteurs (taximens) ne sont ni ordonnés, ni bien habillés.

Le délégué régional de Transports a souligné que le 31 Juillet 2016, tous les taxis doivent être de couleur jaune, porter un numéro d'immatriculation et un poste de radio.

Traduit : Eleanor Ayuketah, CRTV